

En France on compte 11 millions d'aidants. Plus d'1 aidant sur 2 est en activité professionnelle, aussi potentiellement 1 salariés sur 5 est aidant. L'âge moyen de l'aidant est de 52 ans. 72% des salariés aidants voient leur travail comme une source de répit !

Quel est le rôle des employeurs ? Quels sont les leviers d'actions mis à disposition des employeurs pour écouter, informer et accompagner ces salariés ?

Définition du salarié aidant

Deux éléments caractérisent le proche aidant :

- il a **un proche en situation de perte d'autonomie** due à un handicap, une maladie, l'âge, ...
- il **lui apporte de l'aide de manière régulière dans les actes de la vie quotidienne** : ménage, course, repas, toilette, démarches administratives, coordination, transport, ...

Principaux besoins des salariés aidants



Enjeux pour les employeurs

- La performance individuelle et collective : les études montrent que l'engagement des salariés aidants envers leur entreprise a augmenté de 85% à la suite de l'accompagnement apporté par leur employeur. Ces mêmes salariés ont également gagné à 75% en efficacité du collectif de travail ;
- La qualité de vie au travail : il est à noter une réduction de 88% des arrêts maladie et de l'absentéisme dans les entreprises ayant mis en place des mesures d'accompagnement au bénéfice des salariés aidants ;
- La « marque employeur » ;
- L'employabilité des seniors ;
- L'égalité femmes-hommes.

Leviers d'action des employeurs

1

L'accès à l'information et aux ressources externes



2

L'organisation du travail

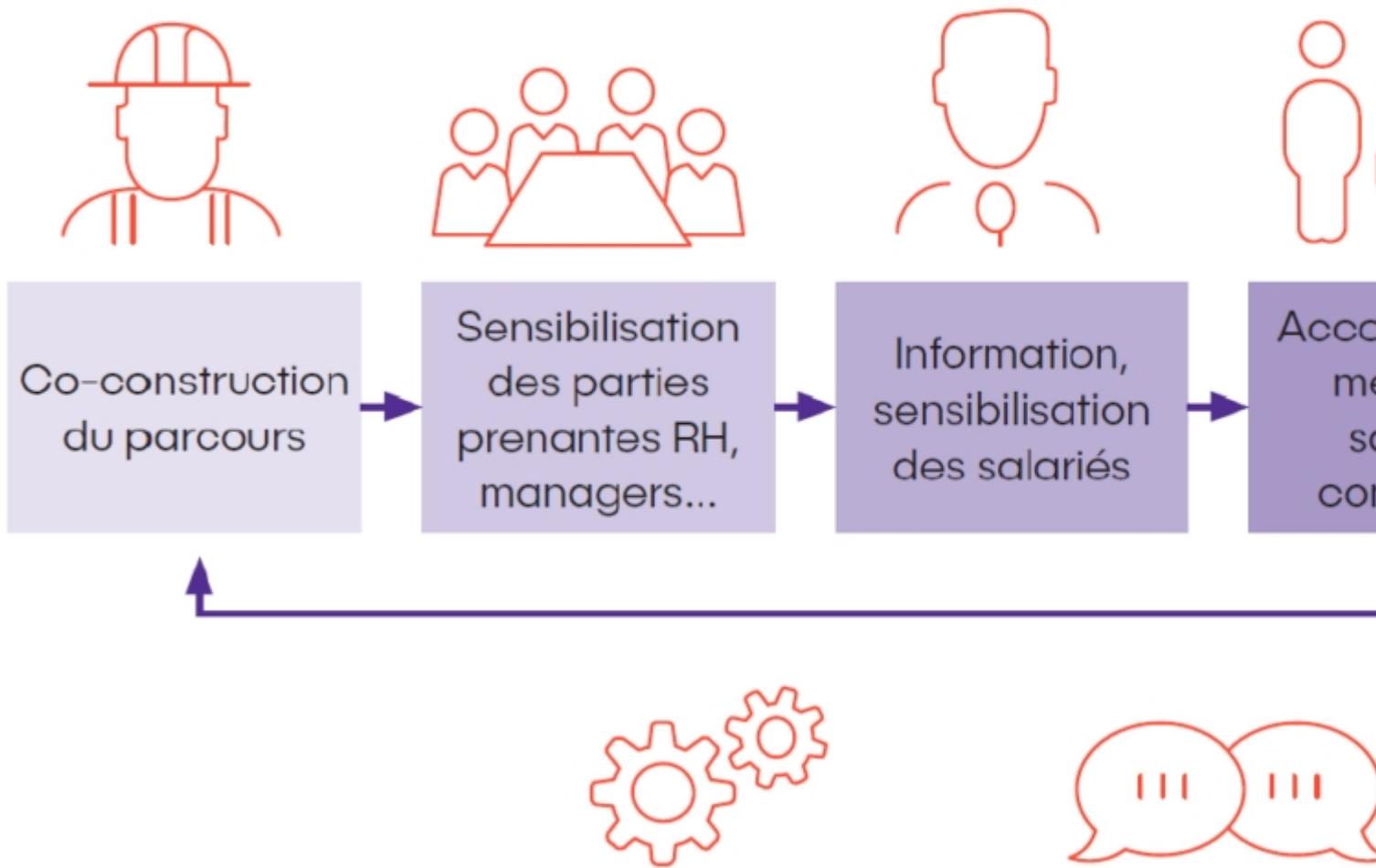


Comment la branche EPNL peut-elle aider les employeurs et les salariés ?

L'accès à l'information pour les salariés aidants est la première préoccupation, mais comment s'y retrouver, où chercher l'information pour le salarié ? Quelles solutions existent pour accompagner l'employeur souhaitant aider les salariés concernés ?

Aujourd'hui Malakoff Humanis – service actions sociale retraite – propose aux employeurs des Ogec un panel d'actions afin de les sensibiliser sur le sujet des aidants et de leur apporter des outils opérationnels. Ce panel d'offre est gratuit et disponible immédiatement.

Employeur, contactez votre [interlocuteur Malakoff Humanis en région](#) pour coconstruire votre projet personnalisé en 5 étapes clés:



Malakoff Humanis Action Sociale Retraite a réalisé deux guides pour sensibiliser sur le sujet des proches aidants et accompagner les salariés concernés :

- un [guide](#) à destination des employeurs et de tous les salariés pour comprendre ce qu'est un proche aidant et avoir une vision générale des aides qui peuvent exister, et notamment des congés légaux ;
- un [guide](#) à destination des salariés proches aidants pour découvrir les aides de vie, les aides financières, les solutions de répit, etc.

Visionner le webinar

Le webinar sur les aidants animé en collaboration avec Philippe Berranger du comité national coordination action handicap (CCAH) et Irène Pichon de la direction action sociale retraite de Malakoff Humanis apporte des éléments de réponses.

